



DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN SERVICE AMENAGEMENT URBAIN POLE TOPOGRAPHIE

Responsable du pôle topographie

(cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux)

Réf.: PAI-REC/MR/SB

AVIS DE POSTE A POURVOIR

Le pôle topographie du service Aménagement Urbain est chargé de la réalisation, pour l'ensemble des services de Le Mans Métropole et de la Ville du Mans, des plans topographiques nécessaires à tout projet ainsi que des documents fonciers.

Placé/e sous l'autorité du directeur du service Aménagement Urbain, le/la responsable du pôle topographie animera et coordonnera le pôle. Il/elle aura pour :

Missions principales:

- Pilotage et animation d'un pôle constitué de 12 agents :
- coordination et planification de l'activité
- veille à la cohérence des pratiques
- apport d'un appui technique sur l'ensemble des activités du pôle
- Administration du patrimoine des plans topographiques de Le Mans Métropole ainsi que la mise en place et la diffusion du canevas géodésique
- Suivi du marché d'acquisition de la Banque de Données Topographiques (plan topographique de l'ensemble des voiries communautaires).
- Coordination du contrôle de la mise à jour de la BDT et de la mise en place, en lien avec le Département des Systèmes d'Information, d'outils informatiques permettant d'intégrer la mise à jour et de permettre l'accès à ces données aux services de la collectivité.
- Rédaction des conventions avec les concessionnaires des réseaux susceptibles d'être intéressés par la BDT.
- Contrôle et validation des documents modificatifs du parcellaire cadastral (agrément cadastral)
- Réalisation et suivi des marchés d'acquisition de données de référence géographiques (orthophotographie, plan photogrammétrique), en lien avec le responsable SIG

 Relation étroite avec les services opérationnels mais aussi supports de Le Mans Métropole (tels le DSI et sa cellule « Données et SIG » tout comme les partenaires privés ou administrations (Direction Départementale des Finances Publiques, géomètres experts...)

Profil, compétences et expériences requises :

- Formation supérieure géomètre ou topographe, avec une sensibilité pour l'aménagement urbain
- Maîtrise du matériel topographique (GPS, tachéomètre, niveau de précision)
- Maîtrise des logiciels de DAO et de calculs topométriques (Topstation, Microstation) ainsi que des logiciels bureautiques (Word et Excel)
- Connaissances en SIG
- Expérience sur poste similaire souhaitée
- Qualités d'animation et d'encadrement d'une équipe
- Aptitude à développer des réseaux professionnels d'information
- Rigueur, capacité d'analyse, de synthèse et qualités rédactionnelles
- Permis B exigé

Pour tous renseignements complémentaires sur l'emploi à tenir, contacter : Éric BANSARD, Directeur du service Aménagement Urbain — 2 : 02.43.47.45.26 — eric.bansard@lemans.fr.

Pour candidater, adresser CV et lettre de motivation à : Monsieur le Président de Le Mans Métropole – DRH – CS 40010 – 72039 LE MANS Cedex 9 ou recrutement@lemans.fr.

Modalités de recrutement :

- Statutaires : par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude ou à défaut à titre contractuel
- Rémunération et avantages : celle prévue par le statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, soit à titre indicatif au 1^{er} échelon du grade : 33 874,44 € brute annuelle au 01/05/2020
- Évolution de carrière : selon les règles statutaires de la Fonction Publique Territoriale pour le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
- Date limite de dépôt des candidatures : 15 juin 2020